

Concept de digitalisation

Pacte Climat 2.0

Mesure

1.1 Concepts et stratégies

1.1.5 Digitalisation durable

Table des matières

1. Objectifs et vision	3
2. Rôle de la commune, organisation	3
3. Traitement des données, protection des données, utilisation des ressources.....	4
4. Priorités des mesures	4
4.1 Gestion des bâtiments.....	4
4.2 Administration interne	5
4.3 Services aux citoyens	5
4.4 Approvisionnement et assainissement.....	6
4.5 Education	6
4.6 Mobilité.....	6
4.7 Tourisme	7
5. Mise en œuvre.....	7
6. Validation	8

1. Objectifs et vision

Le concept de digitalisation sert à faire l'état des lieux des mesures et projets de digitalisation déjà en cours ainsi qu'à définir les activités futures. La vision d'une digitalisation durable est sociale et écologique.

Social

La digitalisation doit permettre l'accès à l'information, indépendamment du statut social.

Écologique

La digitalisation doit soutenir et accélérer la transition énergétique. La consommation supplémentaire d'énergie et de ressources doit être limitée au strict nécessaire.

La commune, en tant que prestataire de services pour ses citoyens, est un acteur direct de la digitalisation.

Elle doit également coopérer avec des partenaires locaux et régionaux afin de garantir une digitalisation durable.

2. Rôle de la commune, organisation

La commune a la possibilité de faire progresser la digitalisation dans son domaine d'action direct et à travers ses services. Le partenaire et prestataire central, chargé également de l'extension des services et offres numériques, est le SIGI.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la durabilité, une coopération avec la Klima-Agence est prévue.

Les services numériques doivent être utilisés de manière aussi étendue que possible, et leur utilisation doit être promue auprès des citoyens.

La décision concernant leur utilisation est prise par le collège échevinal, la mise en œuvre est assurée par les collaborateurs de l'administration.

Le financement des mesures provient du budget communal ; tout soutien ou toute offre provenant des ministères ou d'autres acteurs doit être utilisé.

3. Traitement des données, protection des données, utilisation des ressources

Les informations pertinentes pour les citoyens doivent être rendues publiques, dans la mesure où cela est autorisé par la législation sur la protection des données, et être utilisables selon le principe des données ouvertes (Open Data).

La collecte des données doit toujours être liée à un objectif précis, c'est-à-dire que la finalité de la collecte et du traitement des données doit être définie au préalable.

Les données sensibles doivent être protégées contre tout accès non autorisé par l'utilisation de pare-feu et de logiciels antivirus.

La consommation de ressources doit être minimisée aux niveaux suivants :

- Appareils économes en énergie, réparables et ayant une longue durée de vie
- Limitation du volume de données au strict nécessaire

4. Priorités des mesures

4.1 Gestion des bâtiments

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Collecte des données énergétiques via Enercoach	Service Technique
Contrôle d'accès numérique	Service Technique
Suivi et affichage de la production photovoltaïque à des fins de sensibilisation	Service Technique
Détection de fuites par le compteur d'eau	Service de régie
Chauffage du bâtiment en fonction des besoins en fonction de l'utilisation	Service Technique

Description des mesures futures	Responsabilité
Photovoltaïque avec autoconsommation optimisée	Service Technique
Réorganisation du système de monitoring vers une plateforme communale dédiée	Service Technique
Publication annuelle des données énergétiques via Internet (Enercoach)	Service Technique

4.2 Administration interne

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Archivage numérique	Administration
Réservation des salles	Administration
Enregistrement du temps de travail, gestion des demandes de congé	Administration

Description des mesures futurs	Responsabilité
Courrier numérisé, archivage sur une plateforme – digitalisation du workflow – processus en cours d'optimisation	Administration
Concept d'intranet regroupent toutes les informations importantes de la commune (notamment des vidéos explicatives « how to », des informations sur l'utilisation durable des technologies de l'information, la mobilité, etc.)	Administration

4.3 Services aux citoyens

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Site Internet de la commune	Service des affaires culturelles et des relations publiques
City App	Service des affaires culturelles et des relations publiques
Facebook/Instagram	Service des affaires culturelles et des relations publiques
Factures électroniques sur demande (eau, taxe foncière, ...)	Service Recette
Demandes numériques via le portail, par exemple certificat de résidence... (actuellement pour toutes les démarches ne nécessitant pas de signature électronique) – My Guichet	Bureau de la population
Publication des règlements / PAG / PAP	Service des affaires culturelles et des relations publiques
Réservation numérique des salles/espaces	Secrétariat
Invitation numérique aux événements (via application, flyers numériques (écoles), newsletter)	Service des affaires culturelles et des relations publiques

Description des mesures futurs	Responsabilité
Extension des services administratifs en ligne aux procédures nécessitant une signature	Bureau de la population
Candidature en ligne aux offres d'emploi de la commune	Secrétariat

4.4 Approvisionnement et assainissement

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Introduction de puces électroniques dans les conteneurs à déchets	Service Technique
Gestion intelligente de l'éclairage public (variation d'intensité, réduction nocturne, etc.)	Service Technique
Installation de compteurs d'eau intelligents	Service de régie
Contrôle permanent des fuites d'eau	Service de régie

Description des mesures futurs	Responsabilité
Mise en place d'un éclairage public intelligent activé par des capteurs de mouvement	Service Technique
Détection et notification des fuites d'eau par les compteurs domestiques	Service Régie

4.5 Education

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Offre de formation continue	Ministère de l'Education
Offres numériques à l'école fondamentale (dans les salles de classe, vidéoprojecteurs / tableaux numériques dans les nouvelles écoles)	Service Technique

Description des mesures futurs	Responsabilité
Renforcement et élargissement des services numériques destinés aux écoles fondamentales ainsi qu'aux citoyens	Service Technique
Organisation d'échanges avec les enfants autour du thème de la digitalisation durable	Service Enseignement

4.6 Mobilité

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Mise à disposition d'informations en temps réel aux arrêts de bus via un QR-Code redirigeant vers le centre de mobilité	National
Gestion de l'application de mobilité Mobilit.eit.lu	National
Informations sur la mobilité via l'application city, Mobilit.eit.lu, Vel'oh, Carsharing Flex	Service des affaires culturelles et des relations publiques

Description des mesures futurs	Responsabilité
Extension des fonctionnalités de la City App	Service des affaires culturelles et des relations publiques

4.7 Tourisme

Description de la situation actuelle	Responsabilité
Les sentiers de randonnée et les pistes cyclables sont disponibles sur le web de la commune	Service des affaires culturelles et des relations publiques
Informations et liens vers les attractions touristiques sur le web de la commune	Service des affaires culturelles et des relations publiques

Description des mesures futurs	Responsabilité
Intégration des itinéraires de randonnée pédestre et cyclable dans la City App	Service des affaires culturelles et des relations publiques
Informations et liens vers l'hôtellerie et la gastronomie sur le web de la commune	Service des affaires culturelles et des relations publiques

5. Mise en œuvre

Les mesures retenues doivent être intégrées dans le programme d'activités du Pacte Climat, avec désignation des responsables, des échéances et des budgets.

Conformément à l'évolution numérique, ces mesures devront être mises à jour en continu et, si nécessaire, de nouvelles mesures devront être définies.

6. Validation

Validation du concept de digitalisation, Version 03/2026

Strassen, le 02/04/2026



Nico PUNDEL

Bourgmestre



Betty WELTER-GAUL

Échevine



Anne AREND

Échevine



Maryse BESTGEN-MARTIN

Échevine